

CHARTRE

L'Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce, rassemble des professionnels et des grandes Associations Nationales de professionnels, de parents et de personnes handicapées ayant pour objectif commun fondamental le droit de l'enfant en difficulté à recevoir précocement les soins, l'éducation et l'accompagnement de qualité qu'il requiert, au cœur de sa famille et avec la participation de celle-ci.

Que le jeune enfant présente un décalage dans sa trajectoire développementale, un développement perturbé ou qu'il soit en situation de handicap, il doit pouvoir grandir et évoluer dans les meilleures conditions possibles, dans son milieu et avec l'aide et le soutien des professionnels ou d'équipes formés et respectueux des recommandations des bonnes pratiques professionnelles.

L'ANECAMSP, conformément au mouvement général des idées et aux textes législatifs et réglementaires dans la continuité de ses valeurs fondatrices adhère aux droits fondamentaux actuels sans exclusive :

- ◆ la *non discrimination* de la personne affectée du fait d'une maladie ou d'un handicap dans l'accès aux soins et leur optimisation, et dans l'éducation,
- ◆ l'enfant, *sujet* en développement, au centre du dispositif de soins et d'accompagnement,
- ◆ la *primauté des parents et la liberté de choix* dans les décisions qui s'imposent (projets de soins, projets éducatifs, mode d'insertion, etc.), et la liberté de leur choix,
- ◆ le *libre accès aux informations* concernant la personne malade ou handicapée.

Du fait des objectifs particuliers de l'action médico-sociale précoce, l'ANECAMSP soutient également les valeurs fondatrices :

- ◆ l'importance de la prévention,
- ◆ l'importance du suivi des bébés vulnérables et des enfants à risque,
- ◆ la *précocité* d'intervention, sans attendre le diagnostic pour agir,
- ◆ l'*approche globale* de l'enfant et de sa famille, dans sa singularité, dans ses multiples composantes, somatique, psychologique et sociale,
- ◆ la *valorisation des compétences* tout en identifiant les déficits,
- ◆ l'*accompagnement global ambulatoire* et de *proximité* et la mise en place de relais à tous les stades de son parcours
- ◆ la *transdisciplinarité* déclinée en interne par un *travail d'équipe* coordonné, comme en externe avec le *travail en réseau*,
- ◆ la promotion de pratiques de qualité régulièrement réévaluées.

L'ANECAMSP a le souci de garantir une éthique dans le strict respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

- ◆ favorise l'échange d'expériences dans l'exercice de leur travail,
- ◆ fournisse l'ancrage indispensable à leur engagement,
- ◆ encourage l'initiative en prenant en compte les besoins des familles, l'interrogation constante sur leurs pratiques et la formation,
- ◆ l'actualisation des connaissances et des recommandations de bonnes pratiques